

## LES CONCEPTS DE FOLKLORE EN TURQUIE

Prof. Dr. Orhan ACIPAYAMLI

Chez nous, en Turquie, les études folkloriques commencent bien avant la proclamation de la république. Mais, elles sont partielles, limitées, enfouies dans les livres des voyageurs et dans les notes historiques, à peine touchées lors d'une étude dans une autre matière.

Le folklore proprement parlé ne débute qu'avec la république et le mot folklore en tant qu'un emprunt s'installe dans la langue et garde sa suprématie, bien qu'il y ai une série de calques: *halkiyat* (populisme), *halkbilgisi* (connaissance du peuple), *halkedebiyatı* (littérature populaire), *halkbilim* (science du peuple), *halk bilimi* (science du peuple)

A l'heure actuelle, les universités turques ont des chaires dans leur sein.

Quant à la définition du folklore, il y ena une multitude dans toute son étendue. Mais pourtant quelques une citées ci-dessous ont un caractère pouvant envelopper mêmes les plus divergentes:

1) Dr. Koşay dit que *"le folklore est une science développée par les pratiques tantôt faciles, tantôt longs de l'individu"* et prétend que même *"le traitement des animaux malades et le metiers de tisserand entre dans son domaine"*

2) Monsieur Akça avance que *"les moeurs, la culture, l'art, le costume, la mode de vie, la langue, la littérature d'un groupe humaine qui constitue le peuple d'une nation, font le noyau du sens du folklore"*

3) Monsieur Şapolyo dit que *"Le folklore est le récit de la résistance archaïque et des sources d'une ancienne culture d'une nation."*

4) Monsieur Ülkütaşır définit le folklore comme *"Une science étudiant la culture morale du peuple telles la poésie populaire, les moeurs et les coutumes populaires."*

5) Prof. Boratav propose que "*La spécificité du produit folklorique soit dans le domaine de la culture morale, soit dans le domaine de la culture matérielle, provient de son caractère sociale.*"

6) Prof. Dr. Örnek annonce que "*Le folklore est une science qui étudie la création culturelle, les moeurs et les coutumes, la croyance, l'artisanat et l'habitat d'une peuple dans un pays déterminé.*"

Bref, ces 8 points devenue capitaux, cités ci-dessus, mais plus ou moins différents déterminent l'étendu du folklore en Turquie:

Le premier, c'est à dire *le folklore en tant qu'une science élaborée par l'effort continue ou discontinue des individus* est à rejeter, parce que le folklore est avant tout une science sociale. Tous ces produits appartiennent à la société et non à l'individu. C'est seulement à la littérature populaire qu'appartient le produit de l'individu. Dans le domaine du folklore, l'individu ne peut pas entrer dans le compte. L'individu ne produit que selon les exigences de la société.

Le deuxième, c'est à dire *l'étude des documents uniquement historiques* ne peut pas constituer le folklore, parce que l'étude des documents historiques tombent dans le domaine d'une autre science: histoire. D'autre part, il ne faut pas oublier que le folklore a servit de ces documents. Mais avant tout, l'objet de celui-ci est des documents actuels et vivants.

Le troisième, c'est à dire, *le folklore comme la création artistique de la culture populaire* ne peut pas être une définition claire. Parce que ceci implique l'existence préalable d'une culture populaire. Or c'est peuple qui consolide la base d'une nation et la culture populaire est leur possession commune. Une seule part, cette part artistique de la culture populaire, délimite et appauvrit le folklore.

Le quatrième c'est à dire, *la totalité des richesses communes de la société* ne peut pas constituer non plus le folklore, parce que, ici il n'y a qu'une seule différence du précédent: cette fois la société remplace le mot peuple. Le dénominateur peuple implique l'idée de nation. Or toute société ne peut pas contenir cette idée. Donc, dans le domaine du folklore il faut décider avant tout sur le contenu des mots *peuple* et *société*. Bien qu'il y ait l'abolition du cloisonnement entre les sciences sociales, une telle définition tendra à élargir l'étendue du folklore en y introduisant d'autres faits sociologiques, économiques et culturels.

le cinquième, c'est à dire *l'étude des données de l'ordre esthétique de la société humaine* est à repousser par les mêmes raisons que précédent. La société telle qu'elle est ne peut pas entrer dans notre domaine.

Le sixième et le septième, c'est à dire *l'étude des données ou bien matérielles, ou bien formelles du peuple* est à rejeter, parce que'une telle division de la culture en provoquera une coupure nette.

Le huitième, cest à dire, *l'étude des documents matériels aussi bien que formels de la culture du peuple* me convient parce qu'ici le sujet se trouve déjà précisé par le mot *peuple*, et la culture est le dénominateur commun pour les faits matériels et formels.

Donc, on peut dire que *le folklore est une science qui détermine par les méthodes appropriées, la culture matérielle et formelle d'une nation ou d'une société humaine de couche populaire et qui en déduit les règles, les lois et les systèmes généraux.*